



HAL
open science

Le lait en France après sept années de quotas

G. Bazin, Jean-Pierre Butault, D. Hairy, Philippe Perrier-Cornet, Jean-Marc Rousselle, Bertrand Schmitt, Pierre Wavresky

► **To cite this version:**

G. Bazin, Jean-Pierre Butault, D. Hairy, Philippe Perrier-Cornet, Jean-Marc Rousselle, et al.. Le lait en France après sept années de quotas. INRA sciences sociales, 1992, 3, pp.1-4. hal-01072695

HAL Id: hal-01072695

<https://hal.science/hal-01072695v1>

Submitted on 1 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RECHERCHES EN ECONOMIE ET SOCIOLOGIE RURALES

LE LAIT EN FRANCE APRÈS SEPT ANNÉES DE QUOTAS

L'instauration, en 1984, d'un contingentement de la production laitière au niveau européen avait pour but essentiel de réduire les coûts de soutien induits par les politiques laitières antérieures. En apparence, le système des quotas ne fait que figer une situation ; en réalité, comme l'a montré l'expérience canadienne, il peut avoir un effet restructurant très puissant. En France, dès l'instauration du contingentement, les pouvoirs publics ont affiché leur volonté de mener à cette occasion une politique de restructuration du secteur, notamment à travers des aides à l'abandon de la production laitière. Celles-ci ne sont pas de simples mesures d'accompagnement : elles s'inscrivent dans une logique des quotas où la sélection des producteurs a plus d'importance que dans un contexte de croissance de la collecte. C'est ainsi que le paysage laitier français s'est profondément modifié depuis l'instauration des quotas, comme le montre une analyse des données des enquêtes de structure et du RICA de 1983 à 1990 effectuée par des chercheurs de l'INRA, à la demande de l'ONILAIT.

La restructuration du secteur

Près de deux fois moins de producteurs de lait en 1990 qu'en 1983

Selon les enquêtes de structure, les producteurs de lait ne sont plus que 226 000 en 1990 ; ils étaient 421 000 en 1983 et 517 000 en 1979. La restructuration du secteur laitier qui a accompagné l'instauration des quotas (aides à la cessation) s'est ainsi traduite par une très forte réduction du nombre des producteurs (- 8,5% par an entre 1983 et 1990 contre - 5% entre 1979 et 1983). Ces abandons ont concerné, pour les deux tiers, de petites exploitations (dimension économique en Marge Brute Standard inférieure à 20 équivalents hectares de blé) et pour le tiers restant, des exploitations de taille relative grande à faible spécialisation laitière. Dorénavant, le secteur laitier ne peut plus être considéré comme le secteur "refuge" de la petite paysannerie. Les incitations financières à la cessation laitière ont notamment modifié les systèmes de production des exploitants en préretraite, qui se sont de moins en moins orientés vers la production de lait.

Cette restructuration se marque par une régression du poids du secteur laitier dans l'agriculture : au début des années 80, quatre exploitations sur dix avaient des vaches laitières et 20% du total des exploitations étaient spécialisées en production laitière. En 1990, seule une exploitation

sur quatre possède des vaches laitières et la part des exploitations laitières spécialisées tombe à 14%.

Une concentration accrue de la production laitière

La restructuration du secteur est allée de pair avec une forte diminution du nombre des petits livreurs. Selon les données du RICA (exploitations "professionnelles"), en 1979 les livreurs de moins de 50 000 litres constituaient près de la moitié de l'effectif total pour 18% de la collecte. En 1990, ils ne représentent plus que le cinquième des livreurs et 5% de la collecte.

La redistribution des références (encadré 1) a relativement pénalisé les livreurs de plus de 200 000 litres mais a permis à un certain nombre de livreurs moyens d'atteindre cette taille (la politique d'installation a joué aussi sans doute dans le même sens). Dans le champ RICA, plus du tiers des livraisons sont assurées en 1990 par ce type de livreurs (contre 20% en 1983 et 11% en 1979).

Redistribution et croissance entre 1983 et 1990

Une redistribution relativement égalitaire

Le quota global de la France en 1988 (et 1990) est inférieur de près de 10% au niveau des livraisons de lait de 1983. Les quantités libérées par les cessations ont toutefois été

Le système des quotas en France

En application de la décision communautaire, le quota de la France a été fixé à 25 585 milliers de tonnes pour la campagne 84-85, soit 2% en dessous du niveau des livraisons 83. Il est passé à 23 555 milliers de tonnes en 88-89 et 23 811 milliers de tonnes en 90-91. Des programmes d'aide à la cessation de livraisons ont été mis en place à chaque campagne, les quantités libérées étant en partie redistribuées.

Chaque livreur s'est vu notifier une référence. La gestion des quotas a toutefois été confiée aux laiteries, ce qui permet une péréquation entre les producteurs en sous-réalisation et les producteurs en dépassement. Ceux-ci sont donc pénalisés en fonction de la situation de leur laiterie. Dès la campagne 86-87, tous les livreurs en trop fort dépassement ont toutefois été pénalisés et on tend de plus en plus à l'heure actuelle vers un système mixte "quota laiterie" - "quota individuel".

redistribuées en partie, ce qui a permis la croissance des producteurs qui se sont maintenus dans le secteur laitier. Selon l'échantillon constant du RICA, les références 1988 de ces producteurs se situent à 11% au dessus du niveau des livraisons de 1983. 45% des exploitations ont toutefois des références en 1988 inférieures au niveau de leur livraisons en 1983. En revanche, environ 20% des producteurs ont une croissance autorisée de plus de 30% entre 1983 et 1988.

Tableau 1 - Références 88 et 90 des producteurs selon le niveau des livraisons en 83 ou de référence en 88

| Liv 83 ou ref 88 (hl) | moins de 1000 | 1000 à 2000 | 2000 et plus | Ensemble |
|-----------------------|---------------|-------------|--------------|----------|
| (Ref 88/ Liv 83)*100 | 118,5 | 111,3 | 98,8 | 111,6 |
| (Ref 90/Ref 88)*100 | 109,1 | 105 | 100,8 | 104,7 |

source : Echantillon constant du RICA

Cette redistribution, qui correspond soit aux quantités libérées par les cessations, soit aux transferts onéreux de références liées à des acquisitions foncières, s'est plutôt effectuée au profit des plus petits producteurs et au détriment des plus gros. Ainsi, pour 1983-1988, la croissance autorisée atteint 20% pour les producteurs qui livraient moins de 100 000 litres en 1983, alors qu'au delà de 200 000 litres, les références 1988 sont en moyenne légèrement inférieures au niveau des livraisons 1983 (tableau 1). Si les pouvoirs publics et les firmes ont incité les plus petits producteurs à cesser leur production laitière, ils ont, dans le même temps, favorisé la croissance de petites exploitations susceptibles de se maintenir.

Une croissance des livraisons réduite de près de moitié

Sur la période étudiée, la France ne dépasse globalement que très légèrement son quota (1,4% en 88-89, 0,8% en 89-90) et pour les producteurs continuant à livrer du lait, la croissance des livraisons correspond à celle autorisée par les références. Selon les échantillons constants du RICA 1983-88 et 1988-90, le taux de croissance des livraisons pour ces producteurs a été de 2,5% par an entre 1983 et 1990. Entre 1979 et 1983, ce taux se montait à 4,5%.

Tableau 2 - Répartition des producteurs selon l'indice de croissance des livraisons de lait entre 1979-83 et 1983-88

| | moins de 90 | 90 à 100 | 100 à 110 | 110 à 120 | 120 à 130 | 130 et plus | Ensemble |
|-----------|-------------|----------|-----------|-----------|-----------|-------------|----------|
| 1979-1983 | 18,6 | 9 | 14,2 | 14,4 | 12,6 | 31,2 | 100 |
| 1983-1988 | 21 | 21,5 | 16,6 | 12,2 | 6,7 | 22 | 100 |

Source : Echantillon constant du RICA

De même, l'éventail des taux de croissance des livraisons s'est nettement resserré. Plus de 40% des producteurs ont réduit leur niveau de livraisons entre 1983 et 1988 alors que ce n'était le cas que pour un quart des exploitations entre 1979 et 1983 (tableau 2). Un cinquième des producteurs ont accru leur livraisons de plus de 30% (contre un tiers entre 79 et 83). Les quotas ont réduit, mais pas totalement annulé, les possibilités de croissance de certaines exploitations à partir d'une expansion de la production laitière.

Une dispersion des taux de remplissage des références

Le choix des quotas par laiterie et la possibilité de péréquation entre régions ont favorisé une certaine souplesse dans l'application du système et permis le respect global des quotas malgré une très forte dispersion des taux de remplissage des références (tableau 3).

Cette dispersion des taux de remplissage ne signifie pas qu'il n'y ait pas eu adaptation relative des producteurs à leur référence. Ainsi, dans l'échantillon constant du RICA, on observe en moyenne une relation forte entre le taux de croissance des livraisons des producteurs entre 1983 et 1988 et l'évolution de leurs références. Certains comportements attestent la volonté des producteurs de s'adapter à leur référence, la proportion de producteurs donnant du lait aux veaux est par exemple passée de 15 à 37% entre 1983 et 1988.

Une analyse plus fine des trajectoires entre 1983 et 1988 fait apparaître deux groupes de producteurs dont la situation est particulièrement délicate dans le contexte actuel : - un quart des producteurs respectent ou dépassent leur référence alors que leurs livraisons n'augmentent pas entre 1983 et 1988. Ils représentent le groupe (constitué en général de gros livreurs) le plus touché par les quotas. - un cinquième de la population est en forte croissance laitière (+30%) et en fort dépassement (15%). Ils représentent le groupe susceptible d'être le plus affecté par un renforcement du dispositif des quotas.

L'adaptation des producteurs

Pas de remise en cause de l'intensification mais une production plus économe

La baisse globale des livraisons a induit une réduction du cheptel national en vaches laitières, qui passe de 7,2 à 5,3 millions de têtes entre 1983 et 1990. Cette réduction du cheptel ne semble imputable qu'aux cessations : le nombre moyen de vaches laitières détenues par les exploitations continuant à produire du lait est en effet resté stable. Ceci signifie que toute la croissance réalisée par ces producteurs correspond à une augmentation du rendement laitier.

L'instauration des quotas a donc jusqu'à présent poussé à une rationalisation de la production et s'est davantage traduite par un renforcement du processus intensif que par

Tableau 3 - Répartition des producteurs en 1988 et 1990 selon le taux de remplissage de leur référence

| (livraison/référence)*100 | <80 | 80-90 | 90-95 | 95-100 | 100-105 | 105-110 | 110-120 | 120 et + | Ensemble |
|---------------------------|------|-------|-------|--------|---------|---------|---------|----------|----------|
| 1988 | 11,4 | 10,8 | 12,1 | 22,8 | 13,1 | 13 | 10,9 | 6,1 | 100 |
| 1990 | 9,7 | 11,2 | 10,9 | 17,3 | 18,2 | 12,4 | 10,4 | 9,9 | 100 |

Source : Echantillons constants du RICA

son ralentissement. Si le chargement (UGB par hectare) est resté stable, le rendement par vache est passé, selon les échantillons annuels du RICA, de 3 925 à 4 960 litres, soit une progression de 3,4% par an (contre 2,1% entre 1979 et 1983). Certes, cette progression est due en partie à la disparition des élevages les moins productifs, mais elle concerne également les producteurs continuant à livrer du lait (leur rendement laitier augmentant de 2,9% par an entre 1983 et 1990). Chez ceux-ci, les données du RICA montrent de plus que le maïs fourrage a continué à progresser et que la fertilisation de leurs surfaces fourragères n'a pas diminué. Les quotas les ont par contre incité à une meilleure maîtrise des coûts, comme en témoigne une baisse en volume des aliments utilisés par litre de lait produit, malgré la progression des rendements et une diminution du prix de ces produits.

Une diversification relative des productions...

Par ailleurs, les modifications des systèmes pour les exploitations continuant à produire du lait sont mineures. Les enquêtes de structure font en effet apparaître une stabilité de la proportion des exploitations laitières spécialisées (51% en 1990 contre 50% en 1983) et une faiblesse des mouvements de déspecialisation qui semblent plutôt être le fait d'exploitations initialement mixtes. Il y a certes eu diversification des productions : sur l'échantillon constant 83-88 du RICA des exploitations laitières pérennes, le volume de la production des grandes cultures a été multiplié par 2, celui de la viande par 1,5. Compte tenu de l'évolution respective des prix, la part du lait dans le produit brut en valeur est toutefois restée stable (50%), ce qui montre l'ampleur toute relative de ce mouvement de diversification.

...mais le renforcement d'un pôle de grands laitiers mixtes

De plus, cette diversification ne concerne qu'une partie des exploitations et son importance varie selon la taille de celles-ci. Les redistributions ont permis à un nombre non négligeable, certes plus limité que celui des périodes antérieures, d'exploitations petites ou moyennes d'accroître leurs livraisons de lait et donc de fonder leur croissance sur la spécialisation laitière, schéma classique avant les quotas. Les autres exploitations petites ou moyennes sont en stabilité ou en régression, sans remise en cause de leur degré de spécialisation.

Les sources de l'étude

L'étude s'appuie, d'une part, sur les recensements (RGA) et les enquêtes de structure et, d'autre part, sur le RICA. Pour les deux sources, les données ont été exploitées entre 1979 et 1990 :

- sur les échantillons annuels pour les études en statique comparative.

- sur les échantillons constants (79-83, 83-88, 88-90) à partir desquels le raccordement des données individuelles permet de construire des matrices de passage et de repérer les trajectoires des exploitations. Ce suivi a été effectué sur les producteurs continuant à livrer du lait et sur ceux qui ont abandonné la production laitière.

En revanche, et l'analyse des trajectoires à partir des échantillons constants du RICA le confirme, la diversification correspond à un mode de croissance pour une frange de grands producteurs laitiers dont la croissance laitière a été bloquée par les quotas mais qui ont agrandi leur dimension foncière. Ceci se traduit par le renforcement d'un pôle de grands producteurs laitiers à double spécialisation (lait-grandes cultures ou lait-viande) : les grandes exploitations mixtes (MBS supérieure à 75 équivalents hectares de blé et plus de 30 vaches laitières) détiennent ainsi, en 1990, 12% du troupeau des vaches laitières (contre 9,5% en 1988).

Un revenu qui se maintient

En réduisant les excédents, les quotas ont permis un évolution du prix du lait plus favorable que celle du prix des autres produits. Selon le RICA, le prix du lait a perdu, entre 1983 et 1988, 10% en francs constants alors que la chute des cours des céréales ou de la viande bovine a été beaucoup plus forte. Parallèlement, le coût de production du lait a baissé grâce à la diminution du prix de certains intrants (aliments), mais aussi grâce à une meilleure maîtrise des coûts par les producteurs. Le revenu des producteurs laitiers s'est ainsi relativement bien maintenu et ce d'autant plus que leur spécialisation laitière était forte ou que leur croissance a été assurée par le lait. Certains de ces derniers risquent toutefois de fortes pénalités si leur croissance n'a pas été autorisée par l'évolution de leur référence.

La diversification a été bénéfique aux producteurs qui ont développé les grandes cultures ou même l'orientation viande (sans diminution de la production laitière). Malgré les subventions, le revenu des producteurs ayant abandonné le lait s'est dégradé fortement mais il s'agit sans doute, pour une large part, d'exploitations en régression naturelle dont le chef est dans l'attente de la retraite (tableau 4).

Tableau 4 - Revenu de certains groupes de producteurs en 1988 et évolution 1983-1988 (en f. constants)

| | RCAI* 1988 en milliers de f | Indice 88 (base 100 en 1983) |
|---|--------------------------------|------------------------------------|
| <i>Exploitations livrant du lait en 1983 et 1988</i> | | |
| Ensemble | 102 | 94 |
| Spécialisées | 110 | 107 |
| Croissance en lait | 110 | 123 |
| Croissance avec grandes cultures | 131 | 164 |
| Croissance avec viande | 111 | 156 |
| <i>Exploitations cessant de livrer du lait entre 1983 et 1988</i> | | |
| Ensemble | 66 | 58 |
| <i>Exploitations ne livrant du lait ni en 1983 ni en 1988</i> | | |
| Ensemble | 106 | 78 |

*résultat courant avant impôt

Source : échantillon constant du RICA 83-88

Tableau 5 - Le secteur de la production laitière en 1990 et sa projection en 1995, selon les grands types d'exploitations

| | 1990 | | | 1995 | | |
|--|---------------------------|------------|------------|---------------------------|------------|------------|
| | Nb. expl. (en millier) | % | % VL* | Nb. expl. (en millier) | % | % VL |
| <i>Noyau stable de la production laitière :</i> | | | | | | |
| Moyens laitiers spécialisés | 50 | 22,1 | 24,9 | 37 | 21,8 | 21,9 |
| Grands laitiers spécialisés | 34 | 15,0 | 29,5 | 34 | 20,0 | 34,2 |
| Grands laitiers mixtes | 37 | 16,4 | 24,2 | 36 | 21,2 | 28,4 |
| Ensemble | 121 | 53,5 | 78,6 | 107 | 62,9 | 84,5 |
| <i>Producteurs en déclin ou en situations ouvertes :</i> | | | | | | |
| Petits laitiers | 62 | 27,4 | 10,5 | 33 | 19,4 | 6,5 |
| Moyens laitiers mixtes | 25 | 11,1 | 6,7 | 16 | 9,4 | 5,6 |
| Grandes exploitations peu laitières | 18 | 8,0 | 3,8 | 14 | 8,2 | 3,4 |
| Ensemble | 105 | 46,5 | 21,0 | 63 | 37,1 | 15,5 |
| Total | 226 | 100 | 100 | 170 | 100 | 100 |

* % Vaches laitières

(Les seuils de dimension économique sont en MBS de 20 et 40 ha de blé. Les grands laitiers correspondent aux étables de plus de 30 vaches. La spécialisation laitière est repérée par le rapport MBS lait / MBS totale, avec les seuils de 1/3 et de 2/3.)

Source : Enquête de structure 1990 et projection des matrices de passage 88-90

Les évolutions régionales

La logique des quotas favorise la fixité des positions initiales respectives des différentes régions. Les évolutions régionales sont ainsi peu contrastées, du moins en ce qui concerne les régions de plaine ; les écarts, quand ils existent, peuvent s'interpréter comme des variations autour d'une tendance lourde reflétée par les évolutions nationales analysées. Ces écarts sont dus à la variation du taux de cessation et aux possibilités de diversification des productions.

Accroissement des disparités plaine-montagne

Les évolutions sont plus contrastées entre les régions de plaine et les régions de montagne. Ces dernières ont bénéficié de références supplémentaires mais la restructuration a été moins rapide. Les exploitations de montagne ont poursuivi une croissance laitière fondée sur une intensification coûteuse, compte tenu des conditions naturelles, alors que les producteurs de plaine ont recherché une meilleure maîtrise des coûts. Le résultat est un accroissement des disparités de revenus entre la plaine et la montagne, limité par l'augmentation des subventions en montagne.

Une restructuration encore inachevée

Malgré les transformations opérées depuis 1983, la restructuration du secteur n'est pas achevée et si on prolonge les tendances récentes, on peut penser qu'il ne restera plus en 1995 que 170 000 producteurs de lait. A plus long terme, ce n'est sans doute qu'une centaine de milliers de producteurs qui assurera la production laitière française.

Ces tendances ne devraient pas être remises en cause par l'évolution de la politique laitière prévue dans le cadre des propositions de la Commission des communautés européennes. Ces propositions pérennisent le système des quotas, avec une réduction des références nationales de 3% d'ici 1995, et misent sur une poursuite de la restructuration à travers de nouveaux programmes d'aide à la cessation. Parallèlement à la redistribution légale, la location de quotas serait autorisée en France dès la campagne 92-93 pour permettre une meilleure mobilité des références. Cette mesure constituerait un premier pas vers la constitution d'un marché des quotas dont l'effet restructurant serait sans doute aussi très puissant.

G. Bazin, J.P. Butault, D. Hairy, Ph. Perrier-Cornet, J.M. Rousselle, B. Schmitt, P. Wavresky INRA-ESR.

Pour en savoir plus.

- G. Bazin, J.P. Butault, D. Hairy, Ph. Perrier-Cornet, J.M. Rousselle, B. Schmitt, P. Wavresky, *La dynamique des systèmes de production du lait sous la contrainte du contingentement*, Rapport à l'ONILAIT, INRA-ESR Nancy, Dijon, Grignon, Ivry, 1991, 322 p.
- J.P. Butault, I. Foulhouze, D. Hairy, D. Perraud, "Intensification et systèmes de production du lait", *Les collections de l'INSEE, E 93*, 1985.
- D. Hairy, D. Perraud, "Les quotas laitiers: de nouveaux enjeux", *INRA sciences sociales*, n° 3, mai 1988.
- "Les quotas laitiers", *Les cahiers d'économie et sociologie rurales*, n°7, 2ème trimestre 1988.
- ONILAIT, "Quotas laitiers: un bilan huit années après", *Les cahiers de l'ONILAIT*, n° 4-5, octobre 1991.

Diffusion, abonnement : INRA Editions, route de Saint-Cyr, 78026 Versailles Cedex France.

Tel : (1) 30 83 34 06. Télécopie : (1) 30 83 34 49.

Abonnement d'un an (6 numéros) : France 130 F ; Etranger 160 F. Paiement à l'ordre du Régisseur des Publications.

Dépôt légal : 2ème trimestre 1992. Commission Paritaire n° 2147 ADEP.

Réalisation : Textol 59800 Lille. Impression : Imprimerie Artésienne ZI-62800 Liévin.